

**LOCATION D'UN EMPLACEMENT SAISONNIER
DESTINE A LA LOCATION DE SKIS A BOTRANGE**

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'il sera procédé, en séance publique du Collège communal, en la maison communale de Waimes, le 9 novembre 2023, à 9 heures, à l'ouverture des soumissions pour la location, pour un terme d'une année, d'un emplacement sur le site du Signal de Botrange, en vue de proposer des skis à la location, du 15 novembre de l'année jusqu'au 31 mars de l'année suivante.

Cette location se fera par voie de soumission, sous double enveloppe, adressée à M. le Bourgmestre de la Commune de 4950 Waimes, par pli recommandé à la poste ou par dépôt au service secrétariat contre accusé de réception, au plus tard la veille de l'ouverture des soumissions. Aucune offre ne sera acceptée en séance.

La location est faite aux clauses et conditions du cahier des charges arrêté par le Conseil communal le 26 octobre 2023.

Pour l'obtention du cahier des charges et de la formule de soumission, il y a lieu de s'adresser au Secrétariat communal (tél. 080/689 177).

Le Directeur général,


Raphaël GREGOIRE

Par le Collège,



Le Bourgmestre,


Daniel STOFFELS